



Demande d'autorisation pour ouvrir un débit temporaire N° 31

Ouverture exceptionnelle

Prolongation d'ouverture

DEBIT DE
BOISSONS

CATEGORIE 3

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) **LAURENT**

Prénoms **Aurore**

Profession ou qualité **Secrétaire des Parents d'élèves**

Domicile **12 rue des Cumonts à Marville (55600)**

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A 12 - 13 Place Saint-Benoît 55600 MARVILLE

Le 13/06/2026 de 10h Jusque 19h

Le de Jusque

Le de Jusque

A l'occasion de (1) Kermesse de l'école

(1) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

Le 19/05/2026

Signature
Laurent

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Marville

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art.L 2212-1, L 2212-2, L 2214-4 et L 2542-8 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

Que : L'Association des Parents d'élèves

est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de 3 catégorie

à 12-13 Place Saint-Benoît

Le 13/06/2026

de 10h

Jusque

19h

Le

de

Jusque

Le

de

Jusque

Fait à Marville

, le 19/05/2026

André JULLIÖN

Le Maire



Enregistrer

Imprimer

Fermer